

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr @Min_Finances

> Paris, le 29 octobre 2015 N° 497

Investissement dans les territoires, lutte contre le changement climatique : Michel SAPIN fait le point avec la BEI et la CDC

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, a reçu aujourd'hui Werner HOYER, président de la Banque européenne d'investissement. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur la montée en puissance du plan JUNCKER et sur la finance climat :

- tous les éléments nécessaires au fonctionnement du plan JUNCKER sont désormais en place. Après un début d'année 2015 où la BEI a commencé à financer en avance de phase des projets dans l'esprit de ceux du plan JUNCKER, Michel SAPIN a insisté sur le fait que 2016 devait être l'année pleine du plan JUNCKER, avec davantage de financements de projets innovants et risqués, en travaillant tout particulièrement sur des projets de financement transfrontaliers ;
- Werner HOYER et Michel SAPIN ont également fait un point sur l'action de la BEI dans la lutte contre le changement climatique, et plus particulièrement son effort de financement à destination des pays en développement. Michel SAPIN a déclaré : "La BEI est le bras armé financier de l'Union européenne, elle joue un rôle clé pour crédibiliser l'engagement de 100Mds\$ par an d'ici à 2020 pour aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique et à s'adapter à ses effets. Werner HOYER m'a confirmé s'engager à ce que la part climat dans les prêts de la BEI pour le développement passe de 25 à 35 %, c'est une première avancée positive avant le lancement de la Conférence Paris Climat 2015".

Michel SAPIN a ensuite assisté à la signature d'un prêt de 2Mds€ de la BEI à la Caisse des dépôts et consignations. "Avec ce prêt, ce sont davantage de collectivités locales, petites ou moyennes, et des organismes du logement social qui accèderont à des financements européens. Ceci leur permettra de financer des dépenses structurantes, notamment pour augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments, améliorer les réseaux d'eau et d'assainissement, ou rénover ou construire des logements sociaux".

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

